Bonjour,

Nous vous confirmons par ce courrier notre position très ferme et constante dans ce dossier : nous sommes opposés à ce projet. Suite à notre action, le Conseil général, par la voix de son représentant à la CDAC, a émis un vote défavorable à ce projet, et le président Vézinhet a pris également une position très ferme.

1) **Quelle est votre position concernant le projet « Village Oxylane » ?**
Nous y sommes opposés

2) **Soutiendriez-vous un projet alternatif qui permettrait de maintenir l'activité agricole sur ce terrain, y compris financièrement ?**
Oui, dans la limite des compétences futures du conseil général. Il n'est pas encore clair à nos yeux quelles seront les compétences du conseil général en matière d'agriculture. Si cette compétence relève du développement économique, elle risque de devenir entièrement régionale. Mais sous l'angle du développement durable, le CG pourrait conserver une action dans ce domaine.

3) Seriez-vous prêts, en tant qu'élus, à intervenir contre ce projet ?
Nous l'avons déjà fait, et sommes prêts à le refaire. Cependant, la possibilité d'action des élus dans ce domaine est limitée à l'heure actuelle, s'agissant d'un projet privé, entre opérateurs privés, et conforme aux documents d'urbanisme de la commune de Saint-Clément. Tout dépendra de la décision de la CNAC.

Christian Dupraz joint aussi l'avis envoyé au commissaire-enquêteur lors de l'enquête publique sur le permis d'aménager.